Programme Suivi de l'état du Saint-Laurent : un outil indispensable pour les acteurs de l'eau

Plan d'action SAINT-LAURENT 2011-2026

EN QUOI CONSISTE LE SUIVI DE L'ÉTAT DU SAINT-LAURENT?

Le programme Suivi de l'état du Saint-Laurent a été mis sur pied en 2003 dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent. Depuis, les partenaires mettent leur expertise en commun pour rendre compte, à intervalles réguliers, de l'état et de l'évolution de l'écosystème du Saint-Laurent. Les résultats du suivi des indicateurs environnementaux sont rendus disponibles par la diffusion d'une série de fiches d'information, la tenue du Rendez-vous Saint-Laurent et la publication d'un portrait global.

CONSTAT GLOBAL 2024

L'ÉQUILIBRE FRAGILE DEMEURE

Plus du tiers des indicateurs évalués dans le Portrait global 2024 affichent un état « intermédiaire-bon » ou « bon », qui s'est maintenu ou amélioré depuis le Portrait global 2019. Néanmoins, plusieurs indicateurs stagnent dans leur progression et certains montrent même des signes de détérioration. La santé globale du Saint-Laurent demeure donc fragile. Pour cette raison, les gouvernements du Canada et du Québec travaillent conjointement afin de fournir de l'information scientifique crédible pour une prise de décision éclairée et la mise en œuvre d'actions concrètes pour améliorer l'écosystème du Saint-Laurent.

E06-G02-2408

Canada

www.planstlaurent.qc.ca

Québec

FAITS SAILLANTS 2024

Pour la **contamination de l'eau du fleuve par les toxiques**, on note un état « bon », qui n'a pas changé depuis 2004. Bien que les différents toxiques analysés soient détectés dans la majorité des échantillons du fleuve, aucun ne dépasse les seuils nuisibles pour la protection de la vie aquatique.

Pour le **suivi des pesticides dans le lac Saint-Pierre**[1], l'état de l'indicateur est jugé « intermédiaire ». Bien que moins fréquents comparativement aux pesticides mesurés depuis 2014-2015, plusieurs pesticides sont encore détectés dans les échantillons et quelques-uns dépassent même les seuils nuisibles pour la protection de la vie aquatique.

La **salubrité des sites potentiels de baignade en eau douce du fleuve**[1] présente un état « intermédiaire », montrant peu de changement depuis le début du suivi en 2003. Environ la moitié des sites présentent de manière constante une qualité bactériologique de l'eau jugée acceptable.

L'état des **processus océanographiques : oxygène dissous et acidité**[2] est jugé « intermédiaire-mauvais ». Il poursuit ainsi la dégradation amorcée depuis les années 1930. La saturation en oxygène et le pH ont atteint leur plus bas niveau jamais enregistré.

L'état des **processus océanographiques : température de l'eau et glace de mer**[2] est jugé « mauvais ». Depuis 2015, les couches d'eaux profondes de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent atteignent des niveaux de température records, du jamais vu depuis 1915.

Depuis 2018, l'état de **salubrité des eaux coquillières** demeure « intermédiaire-bon ». Les eaux coquillères des Îles-de-la-Madeleine et de la Basse-Côte-Nord sont d'excellente qualité, contrairement à celles de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, dont la mauvaise qualité restreint la cueillette de mollusques.

Les **communautés phytoplanctoniques** dans l'estuaire maritime et le golfe du Saint-Laurent présentent un état « intermédiaire-bon », avec une légère détérioration depuis 2010. Les floraisons phytoplanctoniques printanières sont plus hâtives et la biomasse est supérieure aux valeurs normales.

Pour la période 2018-2022, l'état des **communautés zooplanctoniques** de l'estuaire maritime et du golfe est jugé « intermédiaire ». La faible biomasse combinée à la diminution de la taille des communautés a une incidence sur la chaîne alimentaire. Le zooplancton représente une ressource alimentaire pour plusieurs espèces, dont certaines ont une valeur commerciale.

Le suivi des **algues toxiques** dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent indique un état « intermédiaire-bon », avec une légère détérioration depuis 2010. On note des changements dans la fréquence et l'intensité des floraisons d'*Alexandrium* et de *Pseudo-nitzschia* par rapport aux données historiques.

L'état de la population du **bar rayé** est jugé « intermédiaire-bon ». Vingt ans après le début du programme de réintroduction de cette espèce, le bar rayé du fleuve Saint-Laurent semble poursuivre son rétablissement. Les jeunes survivent, croissent, et plusieurs atteignent l'âge de la reproduction.

L'état de santé des **communautés de poissons en eaux douces et saumâtres** demeure « intermédiaire ». Cependant, les états et les tendances sont variables en fonction des espèces et des secteurs. La présence d'espèces envahissantes, la détérioration des habitats aquatiques et la mauvaise qualité de l'eau font partie des facteurs qui expliquent le déclin de certaines populations.

1. Les résultats de cet indicateur n'ont pas été rapportés dans le Portrait Global 2019.
2. Cet indicateur était regroupé sous Processus océanographiques dans le Portrait Global 2019 et a été séparé pour le Portrait Global 2024.

Parmi les **populations d'oiseaux marins**, les populations de guillemots marmettes et de petits pingouins se portent bien et demeurent stables. La condition du macareux moine s'améliore, tandis que la population fragile de la sterne caspienne poursuit sa timide réapparition. En revanche, la population de goélands argentés continue son déclin. L'état de cet indicateur est jugé « intermédiaire ».

La **population du fou de Bassan** présente un état « intermédiaire-mauvais ». En 2022, moins de couples nicheurs ont été dénombrés et le succès de reproduction demeure faible et variable. En revanche, aucune contamination préoccupante n'a été détectée dans les œufs.

Les contaminants mesurés dans les œufs du **grand héron** ont tous diminué comparativement aux données historiques, et ce, à tous les sites. De plus, les valeurs mesurées en 2022 étaient généralement inférieures aux critères établis. L'état de cette espèce est jugé « bon ».

L'indicateur relatif aux **milieux humides**[1] est jugé « intermédiaire », avec une tendance à la détérioration depuis 1990. L'activité agricole, les fluctuations des niveaux d'eau et la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes constituent les principales pressions exercées sur les milieux humides.

Les **espèces végétales exotiques envahissantes** présentent un état « intermédiaire », alors que 87 % des sites étudiés sont touchés par au moins une des espèces suivies. L'alpiste roseau, le roseau commun et la salicaire commune sont les espèces qui contribuent le plus à l'envahissement des milieux humides du Saint-Laurent.

Bien que certains indicateurs de l'**état de la population du béluga** se soient améliorés, son état est jugé « intermédiaire-mauvais » et demeure préoccupant. Une mortalité accrue des femelles adultes et des nouveau-nés persiste depuis 2010.

PARTENAIRES

GOUVERNEMENT DU CANADA

- Environnement et Changement climatique Canada
- Pêches et Océans Canada
- Parcs Canada

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

ORGANISME NON GOUVERNEMENTAL

- Stratégies Saint-Laurent

Québec

Canada